

# RENNER ITALIA S.p.A.

# **COLORANT POUR POSITIF-NEGATIF - VERT**

Revision n.12 du 07/09/2012 Imprimè le 27/09/2012 Page n. 1 / 5

во

# Fiche de Données de Sécurité

# 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code: TY---M013/--T09

Dénomination COLORANT POUR POSITIF-NEGATIF - VERT

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Dénomination supplèmentaire Colorant pour positif/negatif

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale

Adresse

Localité et Etat

RENNER ITALIA S.p.A.

Via Ronchi Inferiore, 34

40061 Minerbio

Italia

Tél. +39 051-6618211 Fax +39 051-6606312

Courrier de la personne compétente, personne chargée de la fiche de données de sécurité.

sds@renneritalia.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements urgents s'adresser à RENNER ITALIA S.p.A. - Tel. +39 051-6618211 (dal lunedì al venerdì dalle 8.30 -

13.00 e dalle 14.00 - 17.30)

CENTRO ANTIVELENI MILANO - Tel. +39 02-66101029 CENTRO ANTIVELENI FIRENZE - Tel. +39 055-7947819

# 2. Identification des dangers

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément aux dispositions des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et/ou du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs).

# 2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit ne demande pas d'étiquetage de danger conformément aux Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications et adaptations successives.

Symbole de danger: Aucun

Phrases de risque (R): Aucune

Conseils de prudence (S): Aucun

# 2.3. Autres dangers

Informations non disponibles

# 3. Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Informations non pertinentes



Revision n.12 du 07/09/2012 Imprimè le 27/09/2012 Page n. 2 / 5

#### 3.2. Mélanges

Le produit n'est contient de substances classées comme dangereuses pour la santé ni pour l'environnement conformément aux dispositions des directives 67/548/CEE et/ou du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs).

#### 4. Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Non indispensable. On conseille de toute facon de respecter les règles de bonne hygiène industrielle.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

On ne connaît pas d'épisodes ayant causé des dommages à la santé et pouvant être imputés au produit.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations non disponibles

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS

Les moyens d'extinction sont les moyens traditionnels: anhydride carbonique, mousse, poudre et eau nébulisée.

MOYENS D'EXTINCTION NON APPROPRIÉS

Aucun en particulier.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

DANGERS DÛS À L'EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE

Éviter de respirer les produits de combustion (oxydes de carbone, produits de pyrolyses toxiques, etc.).

#### 5.3. Conseils aux pompiers

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Refroidir les récipients à l'aide de jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances dangereuses pour la santé. Veiller à toujours faire usage d'un équipement de protection anti-incendie complet. Récupérer les eaux d'extinction qui ne doivent pas être déversées dans les égouts. Éliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie dans le respect des normes en vigueur.

ÉQUIPEMENT

Casque de protection avec visière, vêtements ignifuges (veste et pantalons ignifuges fermés au niveau des poignets et des chevilles et serrés à la taille), gants d'intervention (anti-incendie, anti-entailles et diélectriques), un masque à pression positive avec visière couvrant tout le visage ou respirateur autonome (à protection autonome) en présence d'une grande quantité de fumée.

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En présence de vapeurs ou de poussières en dispersion dans l'air, adopter une protection pour les voies respiratoires.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit ne soit déversé dans les égouts, dans les eaux superficielles, dans les nappes phréatiques et dans des zones confinées.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer à l'aide de terre ou d'un matériau inerte. Récupérer la plus grande part de produit et éliminer les résidus à l'aide d'un jet d'eau. L'élimination des matériaux contaminés doit s'effectuer conformément aux dispositions du point 13.

### 6.4. Références et autres sections

D'éventuelles informations relatives à la protection individuelle et l'élimination figurent dans les sections 8 et 13.

# 7. Manipulation et stockage

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Stocker dans des conteneurs fermés et étiquetés

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions normales de stockage sans incompatibilité particulière.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Informations non disponibles



Revision n.12 du 07/09/2012 Imprimè le 27/09/2012 Page n. 3 / 5

# 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Informations non pertinentes

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Veiller au respect des mesures de sécurité communément appliquées pour la manipulation des substances chimiques.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Non indispensable.

PROTECTION DES YEUX

Non indispensable.

PROTECTION DES MAINS

Non indispensable.

PROTECTION DE LA PEAU

Non indispensable.

#### 9. Propriétés physiques et chimiques

NOTE: La détermination du point d'éclair résulte NA (non applicable) car le produit n'est pas inflammable.

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat Physique liquide Couleur vert

Odeur presque inodore Seuil d'odeur Non disponible рΗ Non disponible Non disponible Point de fusion ou de congélation Point d'ébullition Non disponible Intervalle de distillat. Non disponible Point d'inflammabilité Non applicable Vitesse d'évaporation Non disponible Inflammabilité de solides et gaz Non disponible Limite infer.d'inflammab. Non disponible Limite super.d'inflammab. Non disponible limite infer.d'explosion Non disponible Limite super.d'explosion Non disponible Pression de la vapeur Non disponible Densité de la vapeur Non disponible 1,010 Poids speciphique Kg/I Solubilité hydrosoluble Coefficient de partage: n-octanol/eau Non disponible Temperat.d'auto-allumage Non disponible Température de décomposition Non disponible

#### 9.2. Autres informations

Propriétés comburantes

Résidu sec: 2,87 %

VOC (Directive 1999/13/CE) : 0,54 % - 5,45 g/litre VOC (carbone volatil) : 0,30 % - 3,03 g/litre

#### 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Viscosité

Aucun danger particulier de réaction avec d'autres sibstances dans les conditions normales d'utilisation.

Non disponible

Non disponible

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions d'utilisation et de stockage normales, aucune réaction dangereuse prévisible.



Revision n.12 du 07/09/2012 Imprimè le 27/09/2012 Page n. 4 / 5

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune en particulier. Respecter néanmoins les précautions d'usage applicables aux produits chimiques.

#### 10.5. Matières incompatibles

Informations non disponibles

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Par décomposition thermique ou en cas d'incendie, des vapeurs potentiellement nocives pour la santé peuvent se libérer.

#### 11. Informations toxicologiques

On ne connaît aucun cas de dommages à la santé dus à l'exposition au produit. De toute façon il est recommandé d'agir dans le respect des règles d'hygiène industrielle.

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations non disponibles

#### 12. Informations écologiques

A utiliser selon les bonnes pratiques de travail. Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Si le produit atteint des cours d'eau, des égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alerter immédiatement les autorités.

# 12.1. Toxicité

Informations non disponibles

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Informations non disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Informations non disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Informations non disponibles

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Informations non disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Informations non disponibles

### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Procéder si possible à une réutilisation. Les résidus de produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux. L'élimination doit être confiée à une société agréée pour le traitement des déchets, dans le respect de la réglementation nationale et de l'éventuelle réglementation locale en vigueur.

EMBALLAGES CONTAMINÉS

Les emballages contaminés doivent être ou bien récupérés ou bien éliminés dans le respect de la réglementation nationale applicable au traitement des déchets.

#### 14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas à considérer comme dangereuse selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (IATA).

# 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Catégorie Seveso</u> Aucune

Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII Règlement (CE) 1907/2006 Aucune



Revision n.12 du 07/09/2012 Imprimè le 27/09/2012 Page n. 5 / 5

Substances figurant dans la Candidate List (Art. 59 REACH)
Aucune

Substances sujettes à autorisation (Annexe XIV REACH)
Aucune

<u>Contrôles sanitaires</u> <u>Informations non disponibles</u>

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange et les substances qu'il contient.

#### 16. Autres informations

#### **BIBLIOGRAPHIE GENERALE:**

- 1. Directive 1999/45/CE et modifications suivantes
- 2. Directive 67/548/CEE et modifications suivantes et adaptations (XXIX adaptation technique).
- 3. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)
- 4. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP)
- 5. Règlement (CE) 790/2009 du Parlement européen (I Atp. CLP)
- 6. Règlement (CE) 453/2010 du Parlement européen
- 7. The Merck Index. Ed. 10
- 8. Handling Chemical Safety
- 9. Niosh Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
- 10. INRS Fiche Toxicologique
- 11. Patty Industrial Hygiene and Toxicology
- 12. N.I. Sax Dangerous properties of Industrial Materials 7ème Ed., 1989

#### Note pour les usagers:

Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.

Etant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.

Modifications par rapport à la révision précédente.

Des mofidications ont été apportées aux sections suivantes:

09.